



Verband Schweizerischer Vermögensverwalter | VSV
Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG
Associazione Svizzera di Gestori di Patrimoni | ASG
Swiss Association of Asset Managers | SAAM

Jeudi 1 octobre 2009

Communiqué de presse

Patrick Dorner est nommé directeur de l'Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG)

Zurich — Le Conseil de l'Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG) a nommé Patrick Dorner au titre de directeur de son association. Titulaire d'un brevet d'avocat et actuellement directeur du bureau régional de Genève, il prendra ses nouvelles fonctions partir du 1er octobre 2009. C'est également à cette date que les nouvelles normes d'autorégulation de l'association entrent en vigueur.

Un nouveau directeur

Patrick Dorner succède à Morys Cavadini en tant que directeur de l'OAR dès le 1er octobre 2009. Agé de 50 ans, il est entré au service de l'association en 2007 en qualité de directeur du bureau régional de Genève, fonction qu'il conservera en restant basé à Genève. Avant de rejoindre l'ASG, Patrick Dorner a assumé des fonctions dirigeantes dans les secteurs des assurances et de la finance. Il est titulaire d'un brevet d'avocat et d'un Master en droit de l'université de Genève.

Investisseurs qualifiés

Les nouvelles normes d'autorégulation de l'ASG entrent en vigueur le 1er octobre 2009. Le Code suisse de conduite a été reconnu par la FINMA le 27 avril 2009. Ces normes garantissent à tous les membres actifs affiliés à l'ASG le statut d'investisseur qualifié au sens des articles 10 LPCC et 6 OPCC. Cette qualification leur donne accès à un large éventail de produits financiers, en particulier dans le domaine des fonds de placements.

C'est également le 1er octobre 2009 qu'entre en vigueur le Règlement sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Règlement disciplinaire entrera quant à lui en vigueur le 1er janvier 2010. L'ensemble du dispositif prend ainsi en compte les derniers développements législatifs intervenus en matière de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme.

Plus d'information Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG
Marketing & Communication
Susanne Oeschger
Téléphone 044 228 70 18
Fax 044 228 70 11
E-Mail susanne.oeschger@vsv-asg.ch

L'Association Suisse des Gérants de fortune (ASG) est le leader des organisations professionnelles de gérants de fortune indépendants en Suisse. Elle a été fondée en 1986 dans le dessein d'autoréguler la profession et d'établir un label de qualité pour l'exercice de la gestion de fortune indépendante. L'ASG a donc élaboré un Code de Conduite auquel ses membres doivent adhérer. En qualité d'association faîtière, l'ASG s'implique activement en faveur de la protection de ses membres, de la profession et des investisseurs. Elle veille en outre à la formation continue de ses membres. L'ASG compte aujourd'hui plus de 800 membres actifs qui gèrent deux tiers des avoirs sous gestion par les gérants indépendants en Suisse.